



## Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de l'Auxois Morvan

### Extrait du registre des délibérations

## Comité syndical du 19 décembre 2022 Délibération n° 2022-29

**Objet de la délibération** : Modification du bail de location des locaux du PETR

**Président** : Patrick MOLINOZ

**Secrétaire de séance** : Laurence PORTE

**Lieu de la réunion** : Venarey-Les Laumes

**Nombre de membres du Comité Syndical** : 47 titulaires (et 47 suppléants)

**Nombre de membres présents** : 31 (dont 29 votants)

**Date de convocation** : 13 décembre 2022

L'an deux mil vingt deux le quatre juillet à dix-sept heures trente minutes, les Membres du Comité Syndical du PETR du Pays de l'Auxois Morvan, désignés par les Conseils Communautaires, légalement convoqués, se sont réunis salle Clemenceau à Venarey-Les Laumes, sous la présidence de Monsieur Patrick MOLINOZ.

**Membres présents** : Alain BECARD, Philippe LUCOTTE, Laurence PORTE, Colette RÉMOND (Montbardois) ; Gérard VERDREAU (Ouche et Montagne) ; Patrick MOLINOZ, Marie-Christine LENOIR, Florence DELARUE, Amandine MONARD, Jean-Marc RIGAUD, GUY MONIN (pouvoir de Gilbert THOREY), Bernard FRANJOU (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Denis NEAULT, Eveline DELOINCE, Patrick BLIGNY, Alain GUINIOT, Gérard BROUILLON (Pays d'Arnay-Liernais) ; Didier PASQUET, Hervé LOUIS, Marie-Claude OVERNEY, Françoise GUERRIER, Annick BAKRY, Jean-Paul QUESTÉ, Jean-Marie SIVRY, Eric LESNIEWSKA-CHOQUET (Saulieu) ; Jean-Michel PÉTRÉAU (pouvoir de Véronique ILLIG), Martine EAP-DUPIN, Jean-Denis BAULOT, Catherine SADON, Jean-Marie VIRELY, Bernard CLERC (Terres d'Auxois).

**Membres excusés** : Yves BILBOT, Marc GALZENATI, Danièle MATHIOT, Marise NADALIN, Aurélio RIBEIRO (Montbardois) ; Patrick SEGUIN, Arnault LEMAIRE, Michel ROIGNOT, Marc CHEVILLON, Paul ROBINAT, Thierry JEAN, Jean-Paul BOULÈRE, Pascal CHAUVENET (Ouche et Montagne) ; Gilbert THOREY (pouvoir à Guy MONIN) (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Pierre POILLLOT, Graziella GUERRE (Pays d'Arnay-Liernais) ; Maryse BOLLENGIER (Saulieu) ; Eric BAULOT, Samuel GALAUD, Patricia NORE, Véronique ILLIG (ppouvoir à Jean-Michel PÉTRÉAU (Terres d'Auxois).

#### PAYS AUXOIS MORVAN



[www.auxois-morvan.fr](http://www.auxois-morvan.fr)



03 80 49 65 09



13 rue de l'hôtel de ville  
21350 Vitteaux

Vu le bail en cours,

Vu l'opportunité pour le PETR du Pays Auxois Morvan de pouvoir louer des bureaux supplémentaires auprès de la Communauté de Communes des Terres d'Auxois (CCTA), propriétaire des locaux situés 13, rue de l'hôtel de ville 21350 VITTEAUX ;

Vu la proposition de bail actualisé par la CCTA précisant les nouvelles modalités de location (montant et révision du loyer, superficies à disposition...) ;

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré par**

**Pour : 29**

**Contre :**

**Abstentions :**

- 1) Accepte le bail ainsi modifié, annexé à la présente délibération à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 ;
- 2) Autorise Monsieur le Président à signer le bail et toutes les pièces se rapportant au dossier.

Pour extrait certifié conforme,

Patrick MOLINOZ



Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural  
du Pays de l'Auxois Morvan

*Ampliation adressée à :*

*Monsieur le Préfet de la Région de Bourgogne Franche-Comté, Préfet de la Côte-d'Or,  
Madame la Trésorière de Venarey-Les Laumes.*